



**Section 0. Avis d'Appel d'Offres Restreint (AOR)
LETTRE D'INVITATION AUX CANDIDATS**

AOR N° : 002/MCTA/CAB/CPMP/2024

Objet : *Invitation à un appel d'offres restreint pour les travaux de rénovation et d'aménagement du Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat en lot unique.*

Mesdames, Messieurs

- 1- Le Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2024, des fonds afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie pour effectuer des paiements au titre du **Marché des Travaux de Rénovation et d'Aménagement du Siège du Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat.**
- 2- Les Travaux seront exécutés dans un délai maximum de **quatre (04) mois.**
- 3- La présente lettre d'invitation a été adressée aux candidats inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

N°	ENTREPRISES	ADRESSES	PAYS
1	NANI GLOBAL DISTRIBUTION SARLU	<i>Quartier : Kipé Dadya-Commune de Ratoma Tél : 677536385 Email : naniglobaldistribution@gmail.com</i>	GUINEE
2	AMM-LOGISTIQUE TRANSPORT et SERVICE	<i>Quartier : Kaporo Cité Tél : 664 83 53 78 Email : mouctarkeita@gmail.com</i>	GUINEE
3	ENTRPRISE DEVDRAGO	<i>Quartier : Kipé Centre-Emetteur ; Tél :620 20 77 77 Email : devdrago@gmail.com</i>	GUINEE

4. La passation du marché sera conduite par voie d'appel d'offres restreint telle que définie par l'Article 28 du Code des Marchés Publics.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Personne Responsable de la Passation des Marchés Publics du Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat** sis à Conakry Commune de kaloum Tél : **621 69 16 86/ 664 20 03 99** Email : mariatou.barry@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres du Lundi au Jeudi de 9H à 15H30 mn et le vendredi de 9H à 12H 00.

6. Les exigences en matière de qualifications sont : **l'expérience, la situation financière, la capacité de financement, le matériel à mobiliser, et le personnel à affecter.**

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : sis à Conakry Commune de Kaloum Tél : **621 69 16 86/ 664 20 03 99** Email : mariatou.barry@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres

du **Lundi au Jeudi de 9H à 16H30 mn** et le **vendredi de 9H à 12H 00**, à compter du **08 Juillet 2024** contre un paiement non remboursable de **quatre millions de Francs Guinéens (4 000 000 GNF)**. La méthode de paiement sera faite conformément au décret N°2304/MEF/MB/SGG en date du 07 Août 2020 portant modalités de paiement de la redevance et de la quote part des produits de vente du DAO.

- ✓ 20% du montant seront versé à l'autorité contractante ;
- ✓ 50% au compte N°4111071 du receveur central du trésor public à la **BCRG**
- ✓ 30% au compte de l'**ARMP** N°201100407 a la **BCRG**.

Le document sera immédiatement remis aux candidats intéressés.

8. Les offres vont être rédigées en langue française et devront être déposées **en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies** à l'adresse ci-après : Secrétariat central du Ministère de la Culture, du Tourisme, et de l'Artisanat commune de Kaloum au plus tard le **29 Juillet 2024 à 10h 00mn**.


9. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, le cas échéant, d'un observateur indépendant à l'adresse ci-après : Guinée-Conakry-Commune de Kaloum à la salle de réunion du Ministère de la Culture, Tourisme, et de l'Artisanat le **29 Juillet 2024 à 11h 00 mn**.

10. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission, d'un montant de **1,5%** du montant de l'offre du soumissionnaire dont la date de validité est cent vingt jours (120Jrs).

11. Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres Restreint. Il est également prévu le paiement des frais d'immatriculation du contrat à la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics (DGCMP) au taux de 0,3 % du montant hors taxes du marché, supportée par le Titulaire.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes considérations distinguées.


Moussa Moïse SYLLA
